



## Achat bureaux: clauses modifiables sur bail en cours du locataire

Par **Austin147**, le **18/09/2010** à **03:17**

Bonjour,

J'étudie une possibilité d'achat de bureaux actuellement loués, le bail 3/6/9 ayant été renouvelé récemment entre le propriétaire et le locataire actuels.

Sachant que beaucoup de clauses sont susceptibles d'être négociées avec ce type de bail, je souhaitais savoir s'il était possible, si accord des 2 parties:

- 1 - De modifier des clauses du bail après l'achat
- 2 - Si oui: en particulier de supprimer la possibilité du locataire de résilier le bail à 3 et 6 ans en contrepartie d'une baisse de loyer par exemple?
- 3 - Étant donné que ceci conditionnera mon achat, comment m'assurer AVANT de finaliser l'achat avec le propriétaire, que ce bail sera bien modifié APRES avec le locataire?

En vous remerciant par avance pour vos réponses,  
Cordialement  
Austin